AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

224C2301
AV1232

14 novembre 2024

Déclaration des achats et des ventes effectués pendant une offre publique
(article 231-46 du règlement général)

Déclaration d'intention (article 231-47 du règlement général)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

EUROBIO-SCIENTIFIC

(Euronext Growth Paris)

Opérateur	Nature et date de l'opération	Titres concernés	Cours (€)	Nombre total de titres possédés à l'issue de la transaction
Syquant Capital	accroissement d'une position longue le 13/11/2024	11 906 CFD code FR0013240934	25,75	64 977 CFD*/**

* « *Contracts for differences* » (CFD) à règlement en espèces, portant sur autant d'actions EUROBIO-SCIENTIFIC sans échéance.
** Il est rappelé que la société Syquant Capital détient par ailleurs 266 777 actions EUROBIO-SCIENTIFIC représentant autant de droits de vote (cf. D&I 224C2284 du 13 novembre 2024).

La société Syquant Capital a effectué la déclaration d'intention suivante :

« Syquant Capital, en sa qualité de gestionnaire des fonds Helium Fund, Helium Performance, Helium Selection, Syquant Global Event Driven, Helium Global Event Driven et Helium Invest déclare :

(i) agir pour le seul compte de ses fonds et ne pas agir de concert avec un tiers ;
(ii) avoir l'intention de poursuivre ses acquisitions de titres, en fonction des opportunités de marché ;
(iii) avoir à ce jour l'intention d'apporter les titres détenus par ses fonds à l'offre. »
